



AVIS PRÉVENTIF D'ÉBULLITION D'EAU - 27 janvier 2020

- La Municipalité de Pontiac émet un avis préventif de faire bouillir l'eau pour le secteur Quyon.
- Cet avis est émis à la suite d'un bris d'une borne d'incendie survenu ce matin dans le secteur Quyon alors que le service d'eau et d'égouts a dû être interrompu pour une période temporaire.
- Les citoyens et établissements reliés au réseau municipal **devront faire bouillir leur eau durant une minute avant de la consommer**, et ce, jusqu'à la levée de l'avis.
- Surveillez la page Facebook de la Municipalité ou le site Internet www.municipalitepontiac.ca pour plus de détails.
- Nous sommes désolés des incon vénients que cette situation peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension.